

Polyculture Elevage

TERRITOIRE ENVIRONNEMENT COLLECTIF

Territoire

Département de l'Ain
Parc naturel régional du
Haut-Jura

Structure porteuse

Parc Naturel Régional
du Haut-Jura



Nombre
d'agriculteurs
concernés : 12

Partenaires

- Chambre d'Agriculture de l'Ain, du Jura, du Doubs
- Conservatoires botaniques et conservatoires des espaces naturels
- Réserve naturelle nationale de la haute chaîne du Jura
- IDELE

Contact

Jean Yves Vansteelant
Chargé de mission
agriculture PNR Haut
Jura
03 84 34 12 30
Jy.vansteelant@parc-
haut-jura.fr



DÉFINIR LES ATTENDUS AGROÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE DU PNR HAUT-JURA



Origine

Le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura a fait le choix de développer un projet de territoire, élaboré avec l'ensemble des collectivités et a traduit ce projet dans une charte. Au travers de cette charte, le Parc souhaite développer un territoire responsable de son environnement. Les orientations agricoles y sont notamment développées au travers de différentes mesures comme celles de soutenir les pratiques et systèmes agricoles qui concilient compétitivité des exploitations et la conservation de l'environnement. Pour répondre à ces mesures, il est notamment envisagé de mieux définir le concept d'agroécologie sur des systèmes agricoles herbagers, de préciser les attendus du territoire envers ces systèmes et la manière de les évaluer. Pour cela, le PNR Haut-Jura a fait le choix rassembler exploitants et partenaires autour de la conception d'un outil d'auto évaluation adapté à son territoire à destination des exploitants.



Objectifs

- Définir les bases de l'agroécologie sur un territoire herbager de montagne : quels sont les attendus environnementaux, économiques et humains ?
- Définir des indicateurs pertinents localement de diagnostic, de définition de marge de progrès à l'échelle de l'exploitation et du territoire
- Suivre et évaluer les évolutions au sein des exploitations



Etapes du projet

2015

- Premières réflexions communes sur la définition des attendus agroécologiques du territoire
- Lien avec la mise en place des PAEC – MAEC : les mesures répondent elles à l'objectif agroécologique ?

2016

- Rencontres avec les partenaires et exploitants, définition du projet et inscription au sein de la stratégie Leader

Et demain ?

- Finalisation de l'outil, mise en ligne
- Diffusion, mise en réseau des exploitants sur des voies d'amélioration communes, suivi des actions et des évolutions
- Evaluation des évolutions

2017-2018

- Réunion de groupe de travail pour définir les attendus et une première trame d'indicateurs
- Conception et test de l'outil auprès d'exploitants volontaires

Clefs de réussite

Développement d'un outil en réponse à une demande locale de précision - définition
Une co-construction des indicateurs avec le groupe d'expert et exploitants volontaires dès la phase de conception

Des agriculteurs réceptifs à la thématique et intéressés par la valorisation des produits locaux via l'agroécologie

Points de vigilance

Des financements difficiles à trouver rapidement. Temps de réponse aux premières questions relativement long

Ne pas faire de redondance avec l'ensemble des outils de diagnostic existants, mais trouver la complémentarité



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07